

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfecture

**N° 2017/07
du 03.01.2017
domaine 7.1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE
19	19	16

CONVOCAION	AFFICHAGE
27.12.17	27.12.17

Objet : Demande de subvention pour les dégâts causés par les intempéries

SEANCE DU 03 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trois du mois de janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique Ricci, Maire.

Présents : Agostini, Biaggi, Berti, Coudert, Elgart, Esposito, Faure, Fombelle, Mattei, Maury, Muselli, Peretti, Ricci RM, Rossi, Sanguinetti ;

Représenté : Ricci D

Absents : Bozioglav, Carbuccia, Valery

Secrétaire : Peretti

Le Maire rappelle au Conseil que suite aux intempéries du 24 novembre 2016, des dégâts causés aux biens publics ont été constatés.

Le Maire invite le Conseil à prendre connaissance des devis estimatifs concernant les dégâts occasionnés, évalués à 42 830.00 € HT.

Il précise que la demande de subvention auprès de l'Etat sera instruite selon les modalités du décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999, relatives aux subventions de l'Etat pour les projets d'investissement.

Après examen et délibération, le Conseil

SOLLICITE une aide financière auprès de l'Etat

ARRETE le financement comme suit :

- ETAT 34 264.00 € HT
- Part communale 8566.00 € HT

HABILITE le Maire à réaliser cette opération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Pour le Maire le 1^{er}Adjoint,